



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 27 novembre 2024
CR N° 17**

Présent (es) : Mesdames VANEY Nolwenn - HACENE Marie - TORTORA Sandrine - CORMERAIS
Martine

Messieurs GILBERT Cédric – PALLARES Laurent - BREANT Théo (75) - BOTTONI
Pierre

Excusé(es) : Monsieur BOULLE Thomas

Mesdames CHENAF Sandrine - VALET Isabelle - COLLE Valérie

COURRIERS AUX CLUBS

ARCUEIL : Base de données non mise à jour. Amende suit

A TOUS LES CLUBS :

- **Date de saisie des conclusions de matchs :** La COC a constaté un décalage entre les 21 jours de conclusion qui sont dans nos règlements et la date limite de saisie sur Gesthand. De ce fait, nous sommes en train de remettre toutes les conclusions à 21 jours dans Gesthand afin de respecter notre règlement. Nous vous rappelons que Gesthand est un outil informatique mais que vous devez vous référer au Vadémécum pour les points de règlements. La COC a décidé d'enlever les amendes sur les catégories jeunes le temps de résoudre ce problème. Cependant à compter du 04/12/24, des pénalités financières seront appliquées sur les conclusions non saisies dans les délais.

- Il est **obligatoire** d'avoir des personnes licenciées sur les FDME. (validées sous la responsabilité du club et qualifiées).

BONNEUIL : La COC n'autorise pas le sur-classement de vos joueuses née en 2011 pour jouer en -18 ans F. (Vu avec la technique)

FONTENAY : La COC n'autorise pas le sur-classement de vos joueuses née en 2011 pour jouer en -18 ans F. (Vu avec la technique)

KREMLIN-BICETRE : La COC n'autorise pas le sur-classement de votre joueuse née en 2010 pour jouer en -18 ans F. (Vu avec la technique)

BRY : La COC autorise le sur-classement de votre joueur Noa BOUTRY né en 2010 pour jouer en -18 ans G. (Vu avec la technique)

TOURNOIS MINI-HAND

ASA MAISONS-ALFORTH HB	8 décembre
STELLA SAINT MAUR HB	15 décembre
CA BOISSY HB	19 janvier
US IVRY HB	26 janvier
ENTENTE PLESSEENNE HB	09 février
US FONTENAY HB	09 mars
MAROLLES HB	09 mars
CSM BONNEUIL HB	16 mars
US ORMESSON	16 mars
HBC CACHAN	23 mars
CA L'HAY LES ROSES HB	30 mars
VILLENEUVE ABLON HB	6 avril
CS VALENTON	27 avril
US CRETEIL HB	4 mai
VILLIERS EC HB	4 mai
ELAN CHEVILLY LARUE	18 mai
HBC CHENNEVIERES	18 mai
RSC CHAMPIGNY	25 mai
CHB BRY	15 juin

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1ère DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris SC 3 / US Ivry HB 3 du 01/12/2024 :

La rencontre se jouera le 01/12/2024 à 14h00 au gymnase Vignoles.

2ème DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Paris UC 2 / Villiers EC HB 2 du 23/11/2024 :

La COC transmet le dossier aux instances concernées.

Rencontre CA L'Hay-les-Roses HB 2 / US Créteil HB 3 du 23-24/11/2024 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre. Cette rencontre aura lieu le 18 décembre à 21h00.

Rencontre Martigua SCL / CSM Finances 2 du 07-08/12/2024 :

Conclusion non saisie dans les délais. Amende suit.

5ème DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre CS Valenton 2/ Paris SC 5 du 23/11/2024 :

Paris SC : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé

Rencontre Paris SC 5 / Marolles HB 3 du 14-15/12/2024 :

Paris SC : Conclusion non saisie dans gest'hand. Amende suit

MOINS DE 18 ANS

2ème DIVISION :

Marolles : La COC prend note de votre forfait général. Le classement sera actualisé. Amende suit

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

Poule A

Rencontre Paris SG HB 2 / Villiers EC HB du 23/11/2024 :

Paris SG : Pas de capitaine sur FDME. Amende suit

HONNEUR :

Poule B

Rencontre CHB Bry / Réveil de Nogent HB du 07-08/12/2024 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 14 décembre 2024 à 16h30 au gymnase Félix Faure à Bry sur Marne. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION :

Poule B

Rencontre US Ivry HB 3 / ES Sucy HB 2 du 24/11/2024 :

Pas de FDME, la rencontre a-t-elle eu lieu ? Merci de la faire parvenir au plus vite

Rencontre US Créteil HB 4 / Stella St Maur HB 3 du 30-1/12/2024 :

Créteil : La rencontre n'est pas conclue à ce jour. Merci de le faire au plus vite et d'en informer le club de St-Maur et le CDHB94

Rencontre SCUF HB / US Créteil HB 4 du 23-24/11/2024 :

Suite à l'inscription tardive de l'équipe de Créteil, merci aux de club de s'organiser au plus vite pour jouer cette rencontre. Rencontre à jouer avant le 17 février 2025.

Rencontre US Créteil HB 4 / US Ivry HB 4 du 9-10/11/2024 :

Suite à l'inscription tardive de l'équipe de Créteil, merci aux de club de s'organiser au plus vite pour jouer cette rencontre. Rencontre à jouer avant le 17 février 2025.

Rencontre Thiais HBC 2 / US Créteil HB 4 du 16-17/11/2024 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 14 décembre 2024 à 15h30 au Palais des Sports à Thiais. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 13 ANS

1^{ème} DIVISION

Rencontre CSM Bonneuil HB/ Marolles HB du 14/12/2024 :

La rencontre aura lieu le 14/12/2024 à 16h30 au gymnase A et E Cotton à Bonneuil.

2^{ème} DIVISION

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB / CSA Kremlin Bicêtre du 23/11/2024 :

Kremlin Bicêtre : Un joueur non qualifié à la date de la rencontre (qualifié le 24/11/24), match perdu par pénalités sportive et financière. Amende suit

3^{ème} DIVISION

Rencontre US Ivry HB 3 / Entente Plesséenne HB du 23/11/2024 :

Entente Plesséenne : Pas de capitaine sur FDME. Amende suit

Rencontre Joinville HB AS / CHB Bry du 14-15/12/2024 :

Joinville : Conclusion non saisie dans gest'hand, merci de faire le nécessaire

Rencontre Entente Plesséenne HB / CHB Bry du 11-12/01/2024 :

Bry : Merci de répondre à la demande d'inversion dans Gest'hand.

4^{ème} DIVISION

Poule A

Rencontre ASM du Perreux / Stella St Maur HB 3 du 14-15/12/2024 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 16h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule B

Rencontre US Créteil HB 4 / Entente Plesséenne HB 2 du 14-15/12/2024 :

Créteil : Conclusion non saisie dans gest'hand, merci de faire le nécessaire

MOINS DE 11 ANS

HONNEUR

Rencontre CA L'Hay Les Roses HB / ES Sucy HB du 23/11/2024 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre.

1^{ère} DIVISION

Rencontre CSM Bonneuil HB / Elan Chevilly Larue du 08/12/2024 :

La rencontre se jouera le dimanche 08 décembre à 11h30 au gymnase A et E Cotton à Bonneuil.

3^{ème} DIVISION

Rencontre CHB Bry / US Créteil HB 4 du 07-08/12/2024 :

Le club de Bry n'ayant pas son gymnase sur le week-end du 07-08 décembre. La COC accepte le report de cette rencontre. Cette rencontre devra se jouer avant le 09 février 2025.

Rencontre CA L'Hay Les Roses HB / CS Valenton du 5-6/04/2025 :

La COC autorise le report de cette rencontre. Merci de proposer une date dans Gesthand.

Rencontre CS Valenton / CA Boissy HB du 25-26/01/2025 :

La COC accepte l'inversion de cette rencontre. Merci au club de Boissy de saisir le jour et la date sur Gesthand.

4^{ème} DIVISION

Rencontre ES Vitry 2 / US Alfortville HB 2 du 24/11/2024 :

Vitry : Votre équipe n'étant pas présente à l'heure de la rencontre, vous avez match perdu par forfait. Amende suit.

5^{ème} DIVISION

Rencontre Elan Chevilly Larue 2 / ASM du Perreux du 24/11/2024 :

Le Perreux, votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Amende suit.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Finances 2 : Lors de la 1^{ère} journée de championnat vous n'avez pas respecté la règle du nombre de joueuse de moins de 24 ans sur la FDME, en conséquence vous ne pourrez accéder au championnat régional en fin de saison

Rencontre L'Etoile Parisienne HB/ Paris UC 2 du 24/11/2024 :

Etoile Parisienne : Pas de responsable de salle sur FDME. Amende suit

Rencontre HBC Arcueil/ Paris SG HB du 23/11/2024 :

Arcueil : Responsable de salle non licencié sur FDME. Amende suit

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Martigua SCL 2 / Paris UC 4 du 7-8/12/2024 :

Martigua : Conclusion non saisie dans gest'hand. Amende suit

Rencontre Paris SC 4 / HBC Arcueil 2 du 14-15/12/2024 :

Paris SC : Conclusion non saisie dans gest'hand. Amende suit

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE :

Rencontre Paris Galaxy 2 / US Fontenay HB du 9-10/11/2024 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre. Cette rencontre est à jouer avant le 23 décembre 2024. **RAPPEL**

MOINS DE 15 ANS

HONNEUR :

Poule A

Rencontre ES Vitry / ES Sucy HB du 9-10/11/2024 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date avant le 3/12/2024 pour jouer cette rencontre au plus tard le 23/12/2024. A défaut la COC imposera la date du 14 décembre 2024.

Poule B

Suite au désengagement de l'équipe de l'US Créteil HB 2, le championnat est actualisé.

Rencontre US Villejuif HB / Stade Français HB du 9-10/11/2024 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date avant le 3/12/2024 pour jouer cette rencontre au plus tard le 23/12/2024. A défaut la COC imposera la date du 14 décembre 2024.

Rencontre HBC Choisy le Roi / Paris XO HB du 30/11/2024 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 16h45. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 13 ANS

EXCELLENCE :

Rencontre HBC Choisy le Roi / CSA Kremlin Bicêtre du 9-10/11/2024 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 21 décembre 2024 à 14h00 au gymnase René Rousseau à Choisy le Roi. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre HBC Choisy le Roi / US Ivry HB du 30/11/2024 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 15h15. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

La Présidente de la COC 94

Nolwenn VANEY



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.cri@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.